

s'en convaincra mieux encore en suivant la progression des salaires industriels depuis un demi-siècle.

Cette enquête sur les salaires, ouverte en France par l'Office du travail, vient de donner lieu, après plusieurs années de recherches, à la publication de documents statistiques remontant depuis l'année 1840 jusqu'à l'époque actuelle. C'est une œuvre considérable par son étendue ; nous lui ferons ici quelques emprunts visant plus particulièrement les variations des salaires de l'industrie, au moins dans leurs grandes lignes.

L'industrie minière fournit les résultats suivants. Le salaire quotidien des ouvriers dans les mines de houille a passé de 1,96 fr. en 1840 à 4,25 fr. en 1891 ; l'augmentation pour les femmes a été de 0,98 fr. à 1,65 fr. Dans la marbrerie, les ouvriers sont payés 3,25 fr. au lieu de 1,92 fr. ; les ouvrières 2,10 fr. au lieu de 0,60 fr. Dans le groupe des industries de la verrerie, le salaire des hommes a progressé de 2,67 fr. à 4,50 fr. pendant que celui des femmes s'améliorait de 1,04 fr. à 2,80 fr.

Il est à remarquer que ces améliorations ne se sont pas produites d'une manière régulière et uniforme de 1840 à 1891 ; elles se sont principalement accentuées à partir de 1860. C'est qu'en effet cette dernière période correspond à un plus grand développement dans la production comme dans la consommation ; c'est aussi parce que les progrès de la science industrielle et la facilité des moyens de transport ont pris un essor remarquable à partir de l'année 1860.

Comme résultats d'ensemble, l'enquête a constaté que le salaire moyen par jour des ouvriers a passé de 2.07 fr. en 1840 à 2.76 fr. en 1860 et à 4 fr. en 1891 ; celui des ouvrières, pour les mêmes périodes, a atteint 1.22 fr. puis 1.30 fr. puis 2.20 fr. Le salaire des ouvriers aurait donc presque doublé en ces cinquante dernières années, et l'amélioration aurait été de plus du double pour les ouvrières. Tel est le résultat moyen général. La progression n'a certainement pas été la même pour toutes les industries, mais les éléments recueillis n'ont pas permis de mesurer les différences.

La commission d'enquête a essayé de se rendre compte de la variation des salaires par région. A cet effet, elle a classé le territoire français en sept groupes par ordre de décroissance. La Seine constitue à elle seule le premier groupe. On a donné à cet égard une explication judi-

cieuse, mais qu'il est très difficile de contrôler. L'industrie, dit-on, s'est d'abord développée dans les centres de production. Ce n'est que plus tard, grâce à la facilité des communications, que les ouvriers sont venus en grand nombre chercher du travail à Paris. L'abondance de la main-d'œuvre a causé la diminution des salaires, pendant que la province, au contraire, se trouvant dépeuplée d'ouvriers, ne pouvait s'en procurer ou en retenir qu'en les payant davantage. Ce phénomène économique a d'ailleurs été observé aux diverses époques des Expositions universelles. La main-d'œuvre se fait plus rare et plus chère dans les départements, mais on n'observe point de diminution dans les salaires payés à Paris. Il est vrai que les cahiers des charges n'escomptent pas de moins-values et tendent à maintenir les prix.

Quoiqu'il en soit de l'enquête de l'Office du travail et de l'insuffisance de quelques-unes de ses statistiques — insuffisance qui provient de l'impossibilité matérielle de réunir tous les éléments de la question — une certitude résulte de l'ensemble de ses investigations : pendant une période de cinquante ans les salaires ont doublé.

On objectera sans doute que tout n'a pas été bénéfice pour l'ouvrier dans cette augmentation, attendu qu'en même temps s'est accru le prix de toutes les choses nécessaires à la vie. Cela est très exact, mais on ne peut dire que cet accroissement ait suivi la même progression que celle des salaires. Quel est-il ? On pourrait le savoir très approximativement en recueillant les données de cette nouvelle enquête qui ne manquera pas d'attirer l'attention des économistes. Mais, dès maintenant, on estime que cette plus-value ne dépasse pas un tiers. La différence a permis à la masse des travailleurs de se donner quelque bien-être, ce qui est fort heureux, et pour certains de constituer une épargne, ce qui vaut mieux encore.

La France est un des pays où l'on épargne le plus ; quelques chiffres l'indiqueront aisément. Les caisses d'épargne détiennent plus de quatre milliards de dépôts. On compte plus de dix mille Sociétés de secours mutuels pré-tenant un effectif qui dépasse seize cent mille membres. La caisse de retraite pour la vieillesse avait reçu, lors du dernier recensement de 1895, des versements formant un total de trente-deux millions et demi de francs. Il convient de compter aussi, sans qu'il soit

bien facile d'en connaître les détenteurs, l'extrême division de la richesse immobilière. Les classes ouvrières ont bien certainement fourni leur contingent à ces placements et cela fait leur meilleur éloge. Cela prouve aussi que la condition du salarié n'est pas incompatible, même sous le régime social actuel si décrié, avec une existence sortable et qui, nous le souhaitons ardemment par le développement des institutions de prévoyance et de coopération.

Le système de la coopération tend déjà à faire son chemin parmi les idées en vogue. On commence à comprendre, dans le monde du travail, la force d'action que peut acquérir un groupe d'hommes qui associent leur labeur, leur intelligence, leur savoir-faire, leur ingéniosité, en vue de créer un capital qui, le plus souvent, fait défaut au début d'une entreprise, ou bien de faire fructifier, par la puissance de l'effort combiné, des capitaux trop petits à l'état individuel pour être reproductifs. Au surplus, la coopération s'est essayée dans plusieurs pays et les profits ont été des plus encourageants.

En résumé, la hausse régulière des salaires et la baisse non moins régulière du taux de l'intérêt démontrent, mieux que toute théorie, que le travail est le véritable producteur de la richesse. Le champ des carrières libérales se restreint ; celui de l'industrie et du commerce est ouvert pour ainsi dire sans limites. Avis aux jeunes ! N.

Veillez à ce que vos annonces soient aussi fraîches que vos marchandises.

LES PROGRES DE LA SCIENCE

Il est à la mode, dans certains milieux, de décrier la science et ses progrès. M. Berthelot a vivement relevé ces appréciations si peu exactes, mais il nous a semblé utile, dit la *Nature*, d'opposer à l'éloquence des paroles de notre savant compatriote, l'éloquence, plus grande encore, des faits scientifiques, des grandes conquêtes dont cette fin de siècle peut s'enorgueillir à juste titre.

Supposons donc, pour rendre notre démonstration plus grande, un simple mortel tombé en léthargie au lendemain de la fermeture de l'Exposition de 1889, c'est-à-dire il y a moins de neuf ans, et ne connaissant par suite que les progrès réalisés et consacrés à l'époque de notre der-